



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 14 Novembre 2025 à 18h00

Cette Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue dans la salle d'activités du club, à la Maison Vaillant à Verrières-le-Buisson. Elle faisait le bilan de la saison 2024-2025.

Étaient présentes : 36 personnes, auxquelles se rajoutent 6 pouvoirs, ce qui représente un total de 42. Le nombre de membres du Club à ce jour (incluant les membres affiliés) étant de 70, ce total représente 60% des membres du club, ce qui permet d'atteindre largement le quorum de 50% requis pour une Assemblée Générale Ordinaire.

Parmi les membres du bureau, sont présents :

- Patrick Blanc (Président)
- Jean-Michel Aubas (Trésorier)
- Jacques Bourron (Vice-Président)
- Yves Ernié (Secrétaire)
- Françoise Thuillier

Sont également présents :

- Monsieur Delort, représentant la Mairie de Verrières-le-Buisson
- Madame Waldi, représentante du Comité de Bridge du Hurepoix

1) Rapport Moral (présentation du président Patrick Blanc).

Effectifs du club : Le président constate avec satisfaction que le club a retrouvé son niveau d'avant la crise COVID. Alors que le club comptait 62 membres avant la pandémie, nous atteignons aujourd'hui 60 adhérents, ce qui représente un retour quasi-complet à la situation antérieure.

Le **recrutement** a été dynamique cette dernière année, avec 2 nouvelles recrues formant un effectif de 10 adhérents prenant en ce moment des cours de bridge.

Membres Affiliés : En plus des 60 adhérents, le club compte 10 membres affiliés issus de clubs voisins tels que Massy, Antony, Bourg-la-Reine, ou Orsay, démontrant ainsi l'attractivité du club au-delà de la seule villes de Verrières Le Buisson.

Séances habituelles :

Les séances du Lundi Après-Midi sont consacrées au perfectionnement, animées par Martine Bourron et Jean-Luc Janmot. Une fois par mois, ces séances proposent des simultanés du Roy René.

Les séances du Mercredi Soir (tournois de paires) rencontrent un très grand succès, avec une moyenne de 6 à 7 tables, et des pics atteignant jusqu'à 9 tables (36 joueurs).

Les séances du Jeudi Après-Midi (tournois de paires) n'ont pas rencontré le succès escompté, malgré plusieurs tentatives et relances.

Les séances du Vendredi Soir fonctionnent correctement avec des tournois anniversaires, à tirage au sort, ou des simultanés du Hurepoix qui sont appréciés.

2) Rapport Financier (présentation du trésorier Jean-Michel Aubas).

Le compte de résultat 2024/2025 est joint en annexe de ce compte rendu, et est également disponible sur le site Web du club dans la rubrique « Informations Pratiques / Documents et Compte-rendus ».

Le compte de résultat présente un résultat excédentaire de **1 237 €**.

Produits : 14 978 €

- Cotisations et licences
- Droits de table
- Produits financiers (livret)
- Participation à la mise à disposition de la salle : 4 500 € (réparti dans les charges également)

Charges : 13 700 €

- Droits de table reversés à la Fédération
- Frais de fonctionnement (informatique, impôts)
- Buffets : 900 €
- Sortie Annuelle : 700 €
- Lots de fin d'année : 700 €
- Amortissement : 400 € (la machine à dupliquer est totalement amortie depuis l'année dernière, il ne s'agit donc ici que de « petits amortissements ». Voir également ci-dessous l'avis du commissaire au compte à ce sujet)

L'excédent relativement élevé de **1 300€** s'explique par un ajustement d'imputations sur l'exercice précédent 2023/2024 (plus de détails en annexe 1). Sans cet ajustement, l'excédent serait cohérent avec celui des années précédentes, entre 600 et 800€.

Cette situation financière permet de maintenir le coût moyen de l'adhésion à 89 € par personne et par an, dont 18 € seulement reviennent au club proprement dit, le reste étant redistribué à la fédération et au comité.

Bilan : Les fonds de réserve s'élèvent à **15 000 €** (incluant compte courant et livret).

Commissaire aux Comptes : Madame Muriel Rouellé certifie les comptes avec un avis conforme. Elle note toutefois que les petits objets de valeur inférieure à 500 € ne devraient pas être amortis ; cet ajustement sera effectué lors du prochain exercice.

3) Quitus et élection du bureau

Quitus

- Le **quitus moral** est voté à l'**unanimité** des présents et représentés (0 Contre, 0 Abstention).
- Le **quitus financier** de l'exercice 2024/2025 est voté à l'**unanimité** des présents et représentés.

Réélection du Bureau

Le bureau, composé de :

- **Patrick Blanc** (Président)
- **Jacques Bourron** (Vice-Président)
- **Jean-Michel Aubas** (Trésorier)
- **Yves Ernié** (Secrétaire)
- **Françoise Thuillier**
- **Guy Bedouch** (nouveau membre à partir de cette année, sur proposition du Président)

est reconduit à l'unanimité des présents et représentés.

Commissaire aux Comptes : Madame **Muriel Rouellé** est reconduite comme commissaire aux comptes à l'unanimité des présents et représentés.

4) Questions diverses

Il est demandé que chaque joueur fasse un effort pour réduire le niveau sonore durant les séances de jeu, afin d'améliorer le confort de tous.

La séance est levée à 18h55.

Yves Ernié



Patrick Blanc

Ce document comporte 6 pages, annexes incluses.

Liste des Annexes :

- 1) Comptes de résultats 2024-2025
- 2) Lettre de certification des comptes

Annexe 1 : Compte de Résultats 2024 – 2025



Compte de résultat 2024/2025

CHARGES €					PRODUITS €					
	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25		2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	
Licences	Comité FFB (dont frais)	2538,00	1837,50	1950,00 1275,00	2090,00 1375,00	Cotisations	2965,00	3822,50	4210,00	4672,50
Redevances tournois	régularité compétition	482,26 915,00	1785,23 525,00	1654,62 1027,00	1229,70 1409,40		Droits de table	3609,86	4468,89	4074,50
Frais de fonctionnement		791,11	550,41	602,79	360,02	Reversement FFB sur RealBridge	105,87	48,76	168,00	
Frais de formation					38,00					
Loyer estimé		4580,00	4580	4580,00		Subvention de la mairie		4580,00	4580	4580,00
Buffets		283,15	884,52	457,56	885,09					
Sortie annuelle		0,00	950,00	1130,50	711,50	Participation sortie	0,00	565,00	375,00	550,00
Lots de fin d'année		0,00	581,10	852,63	669,40	Produits financiers	0,00	167,29	400,09	435,83
Dotation aux amortissements		1 099,50	1148,95	103,39	392,37	Produits divers	182,28	1,00	43,48	82,21
Résultat (excédent)		753,99	217,58	1237,56		Résultat (déficit)				144,77
Total		6863,01	12842,71	13851,07	14978,04	Total	6863,01	13798,21	13851,07	14978,04

Commentaires sur le compte de résultat 2024-2025

- La municipalité est tenue de valoriser l'avantage en nature qu'elle nous accorde en mettant à notre disposition gratuitement les locaux de la maison Vaillant ; dans ce cadre, elle a notifié au club la valeur locative correspondante (36,14 € pour 4 heures de mise à disposition) qui a conduit à l'estimation de 4 580 € pour l'exercice ; cette charge est équilibrée par la valeur équivalente de la subvention municipale dans le compte de résultat ;
- La dotation aux amortissements comprend :
 - amortissement total des livres de la bibliothèque : 279,43 €
 - amortissement mini four et TPE : 18,96 €
 - amortissement de la nouvelle armoire : 43,98 €
 - amortissement forfaitaire des autres immobilisations (PC, imprimante, réfrigérateur, etc.) : 50 €
- Les redevances de compétitions correspondent aux épreuves des interclubs et simultanés du Hurepoix ;
- Les frais de fonctionnement comprennent :
 - fournitures : 90,36 €
 - abonnement téléphonique : 47,88 €
 - abonnement site internet 99,00 €
 - frais bancaires : 64,80 €
 - frais divers : 42,88 €

- La très forte augmentation de l'excédent de l'exercice par rapport à l'exercice précédent (+469 %) s'explique par l'imputation en 2023-2024 d'un acompte concernant la sortie annuelle 2024-2025 de 388,50 €. En rectifiant cette imputation on trouve respectivement 606,08 € et 849,06 € soit une augmentation de 40 %.

Bilan au 31/08/2025

ACTIF					PASSIF						
	2021	2022	2023	2024	2025		2021	2022	2023	2024	2025
Immobilisations	2 399,00	1 299,50	550,21	486,30	313,83						
Prêt court terme			1000,00	0	0,00						
Compte livret	10 556,73	13 000,00	13 467,29	14 854,88	15 000,00	Réserves	14 680,78	14 915,85	15 669,84	15 525,07	15 742,60
Compte courant	1 836,47	1 186,25	421,17	287,85	1 617,89	Résultat	235,07	753,99	-144,77	217,58	1 237,56
Caisse	123,65	184,09	86,40	113,62	48,44	Totaux	14 915,85	15 669,84	15 525,07	15 742,65	16 980,16
Totaux	14 915,85	15 669,84	15 525,07	15 742,65	16 980,16						

Commentaire sur le bilan

Le fonds de réserve supérieur à 15 K € est en légère hausse depuis les dernières années.

La MBA (1 630 €), est en forte évolution positive par rapport à la décroissance des années précédentes :

Année	2022	2023	2024	2025
Marge brute d'autofinancement	1 763,49	1 004,18	320,97	1 629,93
Evolution n/n-1		-43%	-68%	408%

La MBA 2024 est sous-estimée à cause de l'enregistrement d'un acompte sur la sortie de l'exercice suivant et donc l'écart entre 2024 et 2025 n'est pas significatif (phénomène identique à l'évolution du bénéfice explicité ci-avant dans le compte de résultat).

Annexe 2 : Lettre de Certification des Comptes

Verrières le Buisson le 08 novembre 2025

Je soussignée, Muriel ROUELLÉ, agissant en tant que commissaire aux comptes de l'association du Bridge Club de Verrières-le-Buisson certifie avoir vérifié ce jour les comptes de l'exercice 2024-2025 en présence de son trésorier, Jean Michel AUBAS, et les déclare conformes au fonctionnement d'une association régie par la loi de 1901.

Une remarque néanmoins : le mobilier, le petit matériel, le matériel de bureau et les logiciels dont la valeur n'est pas significative, c'est à dire les biens de faible valeur (<500€), peuvent être comptabilisés en charges de l'exercice comptable et ne pas être amortis chaque année.

Muriel ROUELLÉ

